Programme de Formation



FORMATION 7H DE MOTOCYCLETTES LEGERES OU VEHICULES DE LA CATEGORIE L5E

DISPOSITIFS DE SUIVI

☐ Tests de connaissances et de capacités au fur et à mesure de la formation

DURÉE DE LA FORMATION

☐ 7H de formation

Théorie 2H

☐ Formation pratique hors circulation 2H

☐ Formation pratique en circulation 3H

MODALITÉ ET DÉLAI D'ACCÈS

Satisfaire les prérequis Inscription possible sous 14 jours à compter de la demande de renseignement du bénéficiaire sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité.

DISPENSATEUR DE FORMATION

☐ Enseignants titulaires du Titre professionnel « Enseignant de la Conduite et de la Sécurité routière et du CCS « Deux Roues » ou d'un diplôme admis en équivalence et de l'Autorisation d'Enseigner en cours de validité

LIEU ET NATURE DE L'ACTION

Consultez nos sites Internet pour trouver l'agence la plus proche de chez vous : www.auto-école-3d.fr, www.autoecolefcsr.fr ou sur www.cerbattentier.com

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUESM. LETONDOR

ACCESSIBILITÉ HANDICAPÉ:

Auto-école conforme aux arrêtés en vigueurs et relatifs à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public. Nous acceptons les personnes en situation d'handicap sous réserve de notre capacité à nous adapter et à vous former.

TARIFS ET FINANCEMENTS

☐ A partir de 250 € TTC

PRÉ-REQUIS

🛮 Être titulaire du permis B depuis au moins 2 ans

☐ Accessibilité aux personnes handicapées : les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation, n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

☐ Explicative, démonstrative, active et de guidage

🛮 Salle de cours équipée de moyens multimédias

☐ Motocyclettes répondant au cahier des charges de l'arrêté du 18/02/2020

🛮 Equipement de radioguidage homologué

🛮 Gilet de haute-visibilité portant la mention " moto-école"

☐ Equipement de protection individuelle obligatoire apporté par le stagiaire : un casque de type homologué conformément à l'article R. 431-1 du code de la route, des gants homologués conformément à l'article R. 431-1-2 du code de la route, un blouson ou d'une veste manches longues, un pantalon ou d'une combinaison, de bottes ou de chaussures montantes, (les bottes en caoutchouc et les coupe-vent ne sont pas autorisés).

☐ Piste

☐ Supports pédagogiques remis aux stagiaires

INFORMATIONS IMPORTANTES

 $\ensuremath{\square}$ La formation est accessible un mois avant la date anniversaire des 2 ans d'obtention du permis B

Sont dispensés:

- Les détenteurs du permis B avec équivalence A1 (avant le 1^{er} mars 1980)
- Les titulaires du permis B qui justifient une pratique de la conduite d'une motocyclette 125 cm³ au cours des 5 dernières années avant le 1^{er} janvier 2011 (ex : un relevé d'information auprès d'un assureur)
- Les titulaires du permis B depuis au moins 2 ans qui justifient une pratique de la conduite d'un scooter à 3 roues ou motocyclette au cours des 5 dernières années avant le 1^{er} janvier 2011

PERSONNES CONCERNÉES

 \square La formation autorise la conduite, sur le territoire national, d'un véhicule de la catégorie L5e à la triple condition que :

- le conducteur soit âgé de 21 ans
- le conducteur soit titulaire de cette catégorie de permis depuis au moins 2 ans
- le conducteur ait suivi une formation pratique dispensée par un établissement ou une association agrées au titre de l'article L.213-1 ou L.213-7

OBJECTIFS ET SANCTIONS DE LA FORMATION

- ☐ Être capable de conduire une motocyclette 125CM3 en toute sécurité
- ☐ Maîtriser votre véhicule aussi bien à l'arrêt qu'en marche
- Adapter votre conduite à votre environnement et aux autres usagers
- 🛘 Comprendre les particularités et les risques de la conduite en véhicule à deux roues
- \square Se familiariser avec ce type d'engin, au cours de 7 heures de formation théorique et pratique
- Adopter une conduite apaisée, respectueuse des autres et de l'environnement
- $\hfill \square$ Réfléchir au comportement et à la place que chacun occupe dans la circulation
- Attestation de suivi de formation 125 cm³ (7h)
- □ L'attestation de formation devra être présentée à toute réquisition des agents de l'autorité compétente en même temps que le permis de conduire B en cours de validité
- $\ \square$ En cas d'invalidation ou d'annulation du permis de conduire, la formation suivie reste acquise
- ☐ Attestation de fin de formation
- ☐ Formation non éligible au CPF

MODALITÉS DE SUIVI ET VALIDATION DES ACQUIS

L'assiduité des stagiaires est attestée par signature par demi-journée et contresignée par le formateur

🛮 Évaluations théoriques et pratiques en continu



Programme de Formation



FORMATION 7H DE MOTOCYCLETTES LEGERES OU VEHICULES DE LA CATEGORIE L5E

CONTENU DE LA FORMATION

Arrêté du 08 novembre 2012 relatif à la formation requise pour l'obtention de la catégorie A du permis de conduire par les titulaires de la catégorie A2 depuis au moins deux ans

☐ Séquence 1: Théorie 2H

- Étude de cas d'accidents caractéristiques : les accidents en deux-roues peuvent être très impressionnant. Il vaut mieux y être préparé pour connaître les gestes à adopter
- Conseils pour appréhender les risques liés à l'environnement : route glissante, conduite de nuit, vulnérabilité face aux automobilistes
- Acquisition et utilisation d'un équipement approprié: on ne peut pas partir rouler en moto ou en scooter sans s'équiper convenablement. Connaître les équipements obligatoires est primordial
- Conséquences physiques et physiologiques des chocs à grande ou petite vitesse

☐ Séquence 2 : Module hors circulation 2H

- Prise en main du véhicule : trouver son équilibre à l'arrêt et comprendre son fonctionnement
- Anticipation et position du regard avant tout changement de position
- Conduite à petite vitesse, seul ou avec un passager

☐ Séquence 3 : Module en circulation 3H

- Adaptation de la vitesse aux circonstances et aux conditions de circulation
- Sélection de la bonne voie, bon placement sur la chaussée
- Franchissement d'une intersection
- Dépassement en évitant le phénomène d'aspiration
- Prendre un virage en toute sécurité

